

République Islamique de Mauritanie  
Honneur – Fraternité – Justice  
Ministère de l'Agriculture  
Centre National de Lutte  
Antiacridienne

بسم الله الرحمن الرحيم



الجمهورية الإسلامية الموريتانية  
شرف – إخاء – عدل  
وزارة الزراعة  
المركز الوطني لمكافحة الجراد

N° 00 0 0 9 /CNLA/DG

Nouakchott, le 01 AOU 2016  
انواكشوط في: .....

N/Réf  
V/Réf

*Le Directeur Général* المدير العام

### Avis au public

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2016, le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) envisage financer sur son propre budget, la réalisation d'un abri pour stationnement de 10 véhicules TT :

I. Fondation		
- Dallage bas ep= 12 cm	m <sup>3</sup>	24,96 (en béton armée)
- Semelles isolées 60x60	U	24 unités
- Poteaux tube ronds D= 60	U	24 unités
- Bac alu 7/10	U	19 unités
- Tube rond D=50	U	72 unités
- Main d'œuvre	ff	1
- Grillage gabillot	ff	47 m linéaire
- Poteaux en cornière	14	
- Porte métallique 4x2m	1	
- Hangar	12 x 15 m	
- Intervalle des piquets du grillage 2m		
- Hauteur du hangar après fondation	2 m 50	
- Pente du hangar	10%.	
- Peinture poteaux et portes rouge et blanc		

Les offres doivent :

Les sociétés ou fournisseurs intéressés par cette offre sont invités à :

- 1) Être déposé, sous pli fermé et cacheté à la Direction Générale du CNLA (la secrétaire du DG) ;
- 2) Comporter le numéro d'identification (NIF)
- 3) La TVA doit ressortir dans le devis ;
- 4) Mentionner le numéro du compte bancaire ;
- 5) Ces fournitures et Matériels doivent être de très bonne qualité ;
- 6) La remise des offres est fixée au lundi 08/08/2016 à 12h TU, date au-delà de laquelle aucune offre n'est recevable.

La livraison de la fourniture doit s'effectuer dans les dix (10) jours qui suivent la notification du marché, par l'attribution d'un bon de commande.

Les prix proposés par le candidat seront fermes et non révisables.

**Le Directeur**  
**Mohamed Abdellahi Ould Babah**

